



Enquête sur la «Participation au sein des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society»

Rapport final

Sur mandat de
a+ Swiss Platform Ageing Society

Jürg Guggisberg, Caroline Heusser, Peter Stettler

Berne, le 26 août 2022

Sommaire

Résumé	1
1 Situation initiale et problématique	1
2 Procédure et méthode	1
3 Organisations partenaires	2
4 Participation au sein des organisations partenaires	5
4.1 Configuration des possibilités de participation	6
4.1.1 Ancrage formel de la participation	6
4.1.2 Objectifs, formes et fonction de la participation	7
4.1.3 Rôle et utilisation des canaux de communication dans le processus de participation	10
4.2 Possibilités de participation dans des projets de recherche	11
4.3 Expériences en matière de possibilités de participation	13
5 Conclusion	18

Résumé

Situation initiale et mandat

Dans le cadre de sa planification quadriennale 2021-2024, la a+ Swiss Platform Ageing Society s'est fixé pour objectif de promouvoir la participation des seniors au sein des organisations partenaires. Afin de se faire une première idée des possibilités de participation des personnes âgées dans les organisations affiliées à la plateforme, le bureau BASS a été chargé de réaliser une enquête sur lesdites possibilités ainsi que sur les objectifs et expériences y afférents dans les organisations partenaires. Outre l'établissement d'un état des lieux de la situation actuelle de la participation, l'étude doit contribuer à promouvoir et intensifier la discussion sur la participation au sein des organisations partenaires.

Par conséquent, l'enquête ne constitue pas une étude en profondeur, mais plutôt horizontale, avec pour objectif principal de générer un premier aperçu de la situation de la participation des seniors au sein des organisations partenaires.

Procédure

Un groupe de travail de la a+ Swiss Platform Ageing Society a élaboré pour l'enquête un questionnaire qui a été finalisé avec la collaboration du bureau BASS. Le questionnaire a pour but de déterminer la diffusion des possibilités de participation pour les seniors et d'obtenir des informations sur les objectifs concrets, les formes, les contenus, les fonctions et les éléments favorisant la participation. Au total, 86 organisations partenaires de la plateforme, parmi lesquelles des fédérations, des réseaux, des organisations de la pratique, des fondations, des associations, des unités de recherche ainsi que des chercheuses et chercheurs, ont été contactées. Les organisations ont des relations de différente nature avec les seniors. Dans une partie des organisations, les seniors sont notamment impliqués en tant que membres dans le cadre d'un rôle plutôt actif, alors que dans d'autres, ils ont plutôt un rôle passif en tant que groupe cible d'études scientifiques ou de recours à certaines prestations. Pour tenir compte de l'hétérogénéité des organisations partenaires, celles-ci ont été réparties en trois catégories: «Fédérations/réseaux» (N=20), «Associations/organisations de la pratique» (N=25) ainsi que «Recherche» (N=41). 50 des 86 organisations partenaires contactées au total ont participé à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse de 58 %, dont 15 fédérations, 15 organisations de la pratique et 20 unités de recherche.

Diffusion des possibilités de participation

Parmi toutes les organisations parties prenantes à l'enquête, des possibilités de participation pour seniors existent dans près de trois quarts des organisations partenaires interrogées. Sur les 15 fédérations qui ont participé à l'enquête, les deux tiers (10) indiquent qu'elles proposent des possibilités de participation aux seniors. Les organisations de la pratique sont un peu plus nombreuses (12 sur 15) et les institutions de recherche proposent des possibilités de participation dans 14 cas sur 20, soit environ dans deux tiers des cas. Toutefois, la participation des seniors est ici implémentée presque exclusivement dans les projets de recherche. Dans seulement 4 unités de recherche sur 14, il existe, outre les possibilités de participation au niveau des projets de recherche, des possibilités de participation au niveau de l'organisation de recherche elle-même.

Dans la plupart des organisations qui disposent de possibilités de participation pour les seniors, cette participation est ancrée institutionnellement, par exemple dans les statuts, des documents stratégiques ou des conventions de prestations. L'ancrage formel de la participation révèle que l'organisation s'est déjà penchée sur cette thématique et qu'elle adhère à des possibilités de participation pour les seniors. Parallèlement à l'ancrage institutionnel, les résultats de l'enquête indiquent clairement que la création et le développement de possibilités de participation requièrent surtout, outre une déclaration d'intention, des ressources tant financières qu'humaines. Des connaissances méthodologiques sont également considérées comme nécessaires; elles ne sont toutefois pas disponibles partout dans une même ampleur.

Ampleur du pouvoir de codécision, formes et fonction de la participation

«Participation» et «implication» sont des termes très souvent employés qui peuvent englober différentes interprétations et nuances. En langage courant, l'éventail des interprétations peut souvent aller de la possibilité d'être entendu à la codécision du groupe cible en passant par la participation à la discussion. Pour cette enquête, la notion de participation a été définie sur la base d'un modèle de Wright, Block et von Unger (2010), dans lequel l'ampleur de la codécision et du pouvoir décisionnel est différenciée dans le cadre d'un classement par niveaux. Le modèle qui intègre ces différents niveaux a été utilisé pour définir le degré de participation atteint dans les organisations de la pratique partenaires de la plateforme. En conclusion, on peut retenir qu'environ

la moitié des 30 fédérations et organisations de la pratique qui ont participé à l'enquête prévoient une participation au niveau «participation à la discussion et codécision». Dans l'autre moitié des fédérations et organisations de la pratique, soit aucune possibilité de participation n'est prévue, soit elle se limite à une «information», «possibilité d'être entendu» et «participation à la discussion». L'évaluation de la situation concernant l'ampleur de la participation dans les départements et organisations de recherche est plus complexe. Dans la grande majorité des cas, la participation des seniors a lieu, comme mentionné, exclusivement au niveau des différents projets de recherche. La participation dans le cadre des projets de recherche a lieu dans la plupart des cas au niveau de la «possibilité d'être entendu et de participer à la discussion» alors que la possibilité de «co-décider» n'est prévue que dans quelques cas isolés.

La participation des seniors se fait principalement via des sondages et interviews, des ateliers, des focus-groupes et des groupes de travail. Les consultations, l'acceptation de fonctions au sein de l'organisation ainsi que des représentations au sein d'organes pour seniors constituent d'autres formes pratiquées parmi celles mentionnées. Globalement, il s'avère que la participation se déroule avant tout de manière ad hoc sous forme d'activités et de projets, mais que dans un tiers des organisations, elle est aussi présente au sein d'organes formellement ancrés. Pour mettre en œuvre concrètement la participation, des canaux digitaux sont entre autres également utilisés. Il s'agit le plus fréquemment d'e-mails. Parallèlement, les listes de mailings et les newsletters jouent également un rôle important. Les médias sociaux sont moins répandus que les autres canaux digitaux, mais sont également utilisés par près de la moitié des organisations pour la participation des seniors.

Pour les organisations elles-mêmes, les processus participatifs ont en grande partie pour vocation la recherche d'idées, suivie de la garantie de l'efficacité des activités. La réalisation du principe éthique de l'autodétermination ainsi que la légitimation des activités et des résultats sont cependant également mentionnées par près de la moitié des organisations interrogées sur le rôle de la participation.

En comparaison avec la participation dans les fédérations et les organisations de la pratique, la légitimation des activités et des résultats est plus importante par rapport aux autres fonctions dans les organisations de recherche, lesquelles constituent une grande partie des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society,

tandis que l'efficacité des activités a comparative-ment moins d'importance que dans les fédérations et les organisations de la pratique. Les sondages et les interviews constituent également la forme la plus fréquente de possibilités de participation dans les projets de recherche.

Expériences en matière de possibilités de participation

Il ressort des réponses des organisations que la participation des seniors présente de multiples **bénéfices**. La sensibilisation, le contact avec le groupe cible et la connaissance des besoins et des intérêts des seniors sont souvent cités comme principaux bénéfices. L'ampleur de la participation est influencée par les conditions structurelles des organisations et l'ancrage des possibilités de participation. Selon les organisations interrogées qui disposent de possibilités de participation pour les seniors, l'ancrage institutionnel de la participation est le principal élément qui permet de l'encourager. Un tel ancrage existe effectivement dans la majorité des organisations. Les ressources humaines et financières sont citées en deuxième position, suivies des connaissances méthodologiques. Les outils numériques sont un peu moins importants; ils contribuent toutefois également à promouvoir la participation, de même que les lignes directrices.

Dans l'ensemble, un peu plus de la moitié des organisations qui ont participé à l'enquête souhaitent que les seniors se voient accorder plus de possibilités de participation qu'ils n'en ont actuellement. Parmi les organisations qui ne disposent actuellement d'aucune possibilité de participation pour les seniors, la proportion d'organisations qui souhaitent davantage de participation par rapport à la situation actuelle est plus importante que parmi celles qui disposent déjà de possibilités.

Résumé concis

Les résultats de l'enquête permettent en premier lieu de constater que les organisations qui admettent des possibilités de participation pour les personnes âgées sont convaincues que ces possibilités font en principe leurs preuves et qu'elles sont d'une utilité multiple au sein de l'organisation. Il ressort des différents votes sur les expériences et les bénéfices de la participation que celle-ci a le potentiel d'être un facteur important de qualité, d'efficacité et de légitimité lorsqu'il s'agit de concevoir et de mettre en œuvre des activités et des projets destinés à un public cible déterminé. Indépendamment de la façon dont les possibilités et les processus de participation sont effectivement agencés au sein des différentes organisations, de la manière dont ils sont utilisés et de la qualité des

processus, le rapport produit de solides arguments pour qu'une organisation du domaine de la vieillesse se penche de manière approfondie sur le thème de la participation et cherche des moyens de la promouvoir afin d'exploiter le potentiel qui en découle.

Dans l'ensemble, le champ d'étude et les organisations partenaires affiliées à la plateforme se distinguent par une hétérogénéité très importante. Ainsi, la forme organisationnelle, la taille, la portée, le champ d'activité et l'orientation du contenu des organisations interrogées varient considérablement. Une enquête standardisée dans un champ d'investigation aussi hétérogène est limitée dans la mesure où les subtilités liées au contexte et les données spécifiques ne peuvent guère être saisies de manière à pouvoir en déduire des exemples concrets de bonnes pratiques. Les exposés sur les objectifs, les formes et les fonctions de la participation ainsi que sur le rôle et l'utilisation des canaux de communication dans le processus de participation ne donnent donc pas une notion approfondie sous forme de différents exemples, mais une première vue d'ensemble sur des expériences pratiques importantes qui ont pu être réalisées dans le cadre des processus de participation dans le domaine de l'Ageing Society.

L'étude et ses résultats peuvent désormais être utilisés pour donner des impulsions et des idées sur la manière dont la thématique de la participation pourrait être abordée ou poursuivie et sur les expériences faites dans d'autres organisations.

1 Situation initiale et problématique

Sur mandat des Académies suisses des sciences, l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) gère la a+ Swiss Platform Ageing Society dans le but de contribuer à la mise en œuvre pratique de la «stratégie et du plan d'action mondiaux sur le vieillissement et la santé» de l'OMS en Suisse. La plateforme créée en septembre 2017 compte présentement plus de 90 organisations partenaires issues de la recherche et de la pratique, ainsi que plusieurs services d'État au statut d'observateur. L'univers des organisations partenaires est très hétérogène; il comprend des centres de recherche, des organisations pour seniors, des entreprises privées, des prestataires de services et des particuliers, ainsi que quelques maisons de retraite isolées.

Dans le cadre de la planification quadriennale 2021-2024, la plateforme s'est notamment engagée à promouvoir la participation au sein des organisations partenaires. À cet effet, une enquête devant servir de base a présentement été menée auprès des organisations partenaires de la plateforme afin de se faire une première idée des possibilités de participation de personnes âgées au sein de ces organisations. Outre l'établissement d'un état des lieux de la situation actuelle de la participation, l'étude doit contribuer à promouvoir et intensifier la discussion sur la participation. Par ailleurs, le rapport doit servir de base à l'élaboration participative d'un mémorandum des organisations partenaires. Il doit montrer également l'ampleur de la participation des seniors au sein des organisations partenaires de la plateforme, les formes cette participation et les expériences réunies par les organisations dans ce contexte.

2 Procédure et méthode

■ **Questionnaire:** un groupe de travail de la a+ Swiss Platform Ageing Society a élaboré pour l'enquête un questionnaire qui a été finalisé avec la collaboration du bureau BASS. Le questionnaire a pour but de déterminer la diffusion des possibilités de participation pour les seniors et d'obtenir des informations sur les objectifs concrets, les formes, les contenus, les fonctions et les éléments favorisant la participation.

■ **Organisations interrogées:** afin de tenir compte de l'hétérogénéité des organisations partenaires, celles-ci ont été différenciées par une répartition en trois catégories:

- Fédérations et réseaux (nommés «fédérations» dans le rapport)
- Organisations de la pratique et associations (nommées «organisations de la pratique» dans le rapport)
- Unités de recherche et chercheuses/chercheurs (nommés «recherche» dans le rapport)

Une version du questionnaire légèrement adaptée aux situations et aux activités respectives a été créée pour chacune de ces catégories. La majeure partie des questions est restée identique, certaines questions ont cependant donné lieu à des choix de réponses. Étant donné que dans le domaine de la recherche, la participation des seniors se fait principalement au niveau des projets de recherche, cet aspect a fait l'objet de quelques questions supplémentaires dans le questionnaire correspondant.

■ **Collecte des données:** l'enquête a été réalisée en ligne du 18.01.2022 au 28.02.2022.

■ **Taux de réponse:** au total, 86 organisations partenaires ont été invitées à participer à l'enquête. Respectivement une personne par organisation a été contactée par e-mail. 50 organisations ont rempli le formulaire d'enquête. Le **Tableau 1** donne un aperçu du taux de réponse dans les différentes catégories d'organisations.

3 Organisations partenaires

Tableau 1: taux de réponse à l'enquête chez les organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society 2022

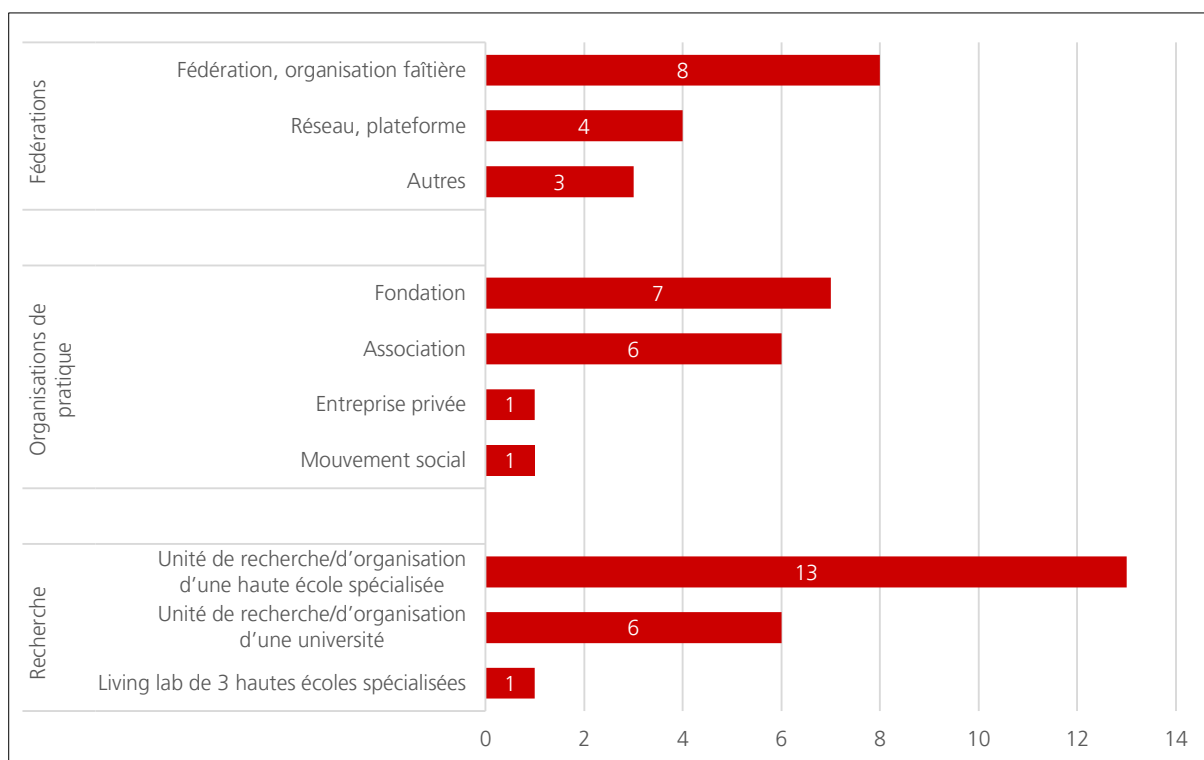
	Nombre d'organisations		Taux de réponse
	Contactées	Réponses	
Fédérations	20	15	75 %
Organisations de la pratique	25	15	60 %
Recherche	41	20	49 %
Total	86	50	58 %

Source: échantillon initial liste des membres de la a+ Swiss Platform Ageing Society 2022. Calculs BASS.

3 Organisations partenaires

Cette partie a pour but de donner un bref aperçu des organisations partenaires qui ont participé à l'enquête. Au sein des trois catégories Fédérations, Organisations de la pratique et Recherche, différents types d'organisations ont participé à l'enquête (**Illustration 1**). Sur les 15 fédérations qui ont participé à l'enquête, 8 sont une fédération ou une organisation faïtière et 4 un réseau ou une plateforme. Les organisations de la pratique comptent principalement des fondations et des associations. Dans la recherche, les unités de recherche et organisationnelles des hautes écoles spécialisées sont plus amplement représentées que les unités universitaires.

Illustration 1: type d'organisation



Question 1: «Organisationstyp / Type d'organisation»

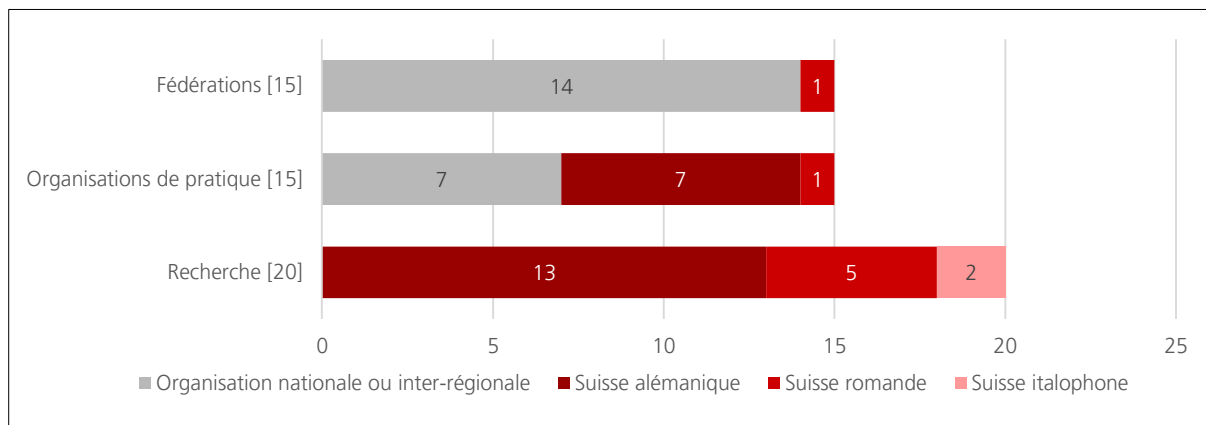
Source: organisations partenaires (n=50), enquête auprès des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society 2022, calculs BASS.

Les organisations partenaires questionnées exercent principalement leurs activités au niveau national ou suprarégional ou en Suisse alémanique (**Illustration 2**). À l'exception de l'une d'entre elles, les associations exercent leurs activités au niveau national ou au moins suprarégional. Les unités de recherche ont

3 Organisations partenaires

respectivement été saisies uniquement comme étant actives au niveau régional, la majorité d'entre elles exerçant leurs activités en Suisse alémanique. Les organisations actives uniquement en suisse italophone ne sont présentes que dans la recherche.

Illustration 2: région linguistique



Question 2: «Sprachregion / Région linguistique»

Source: organisations partenaires (n=50, enquête auprès des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society 2022, calculs BASS.

Les organisations ont des relations de différente nature avec les seniors (**Illustration 3**). Dans une partie des organisations, les seniors sont notamment impliqués en tant que membres dans le cadre d'un rôle plutôt actif, alors que dans d'autres, ils ont plutôt un rôle passif en tant que groupe cible d'études scientifiques ou de recours à certaines prestations.

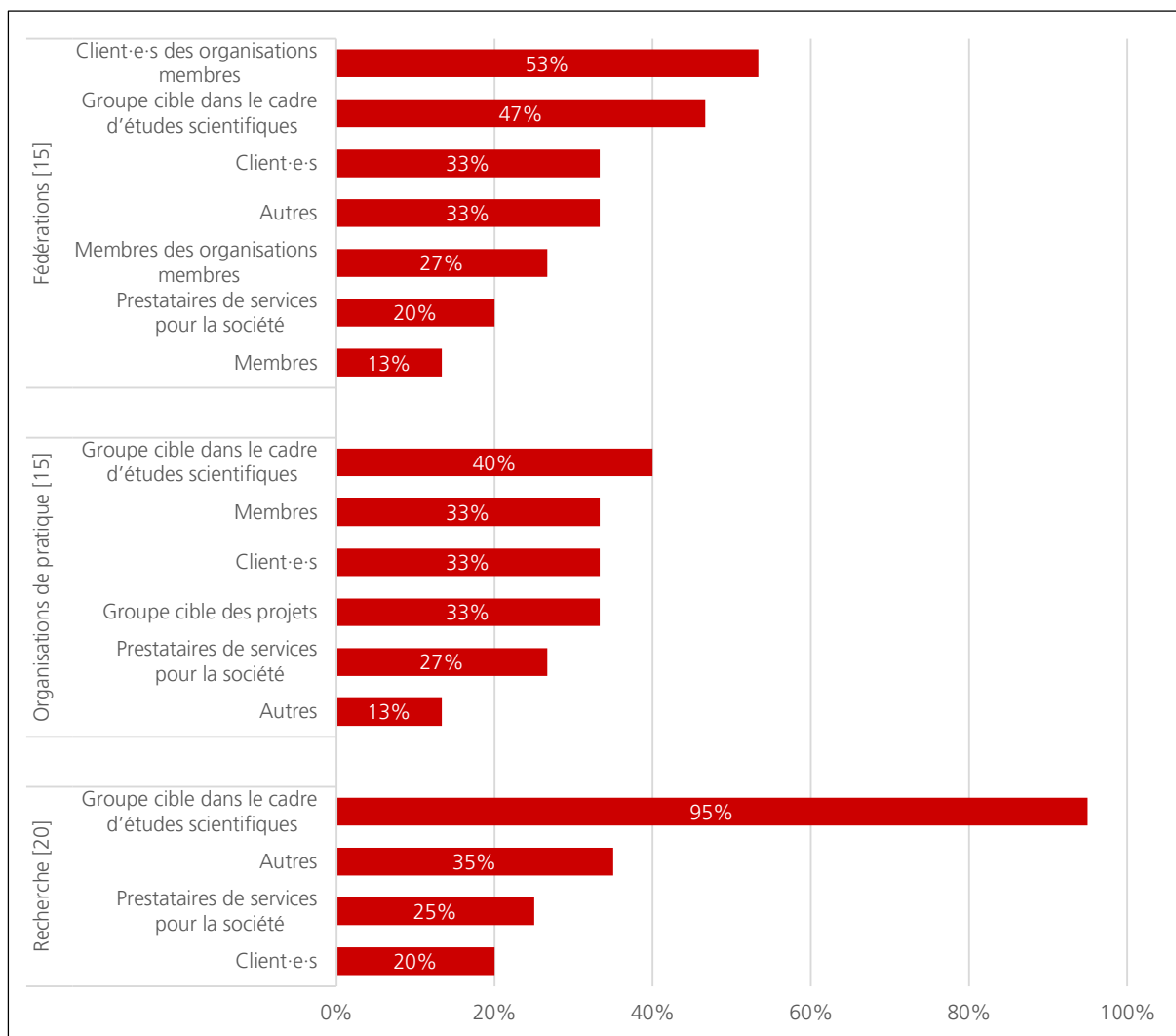
Concernant les **fédérations**, les seniors sont le plus souvent des clientes et clients, soit de leurs organisations affiliées (53 %), soit directement des organisations (33 %). Les seniors sont également souvent considérés comme un groupe cible dans le cadre d'études scientifiques. Il s'agit fréquemment d'organisations qui s'occupent entre autres de seniors dans une perspective spécialisée. Parallèlement, les seniors sont souvent aussi des clientes et clients (de l'organisation elle-même ou de ses organisations affiliées). Pour trois fédérations, les seniors sont également des prestataires de services pour la société civile. Dans la rubrique «Autres», les seniors ont été indiqués comme étant des groupes cibles autour desquels s'articule l'activité des organisations, que ce soit dans un contexte politique ou professionnel, ou en rapport avec des prestations dont ils bénéficient.

Les seniors jouent également des rôles très différents dans le groupe des **organisations de la pratique**. Avec 40 % (6 organisations), l'option groupe cible entrant dans le cadre d'études scientifiques est la plus souvent mentionnée. Il s'agit souvent de fondations qui traitent entre autres du thème de la vieillesse. Pour respectivement un tiers des organisations de la pratique, les seniors sont des membres, des clientes et clients ainsi que des groupes cibles de projets qu'elles réalisent ou qu'elles soutiennent. Dans 4 organisations, elles sont elles-mêmes des prestataires pour la société. En outre, des seniors ont été mentionnés dans la catégorie «Autres» comme faisant partie d'un mouvement social et en tant que prestataires de services dans le domaine des soins, groupe menacé par la pauvreté et détenteurs d'un savoir historique et de traditions.

Au niveau des **organisations de recherche**, les seniors sont clairement au premier plan en tant que groupe cible dans le cadre d'études scientifiques. Pour respectivement une partie des organisations, ils sont également des clientes et clients ainsi que des prestataires de services pour la société. De plus, ils sont considérés d'une part comme des co-chercheuses et co-chercheurs et des contributeurs, d'autre part

comme des participantes et participants à des formations continues et à des évènements, des expertes et experts, des bénéficiaires de fonds de tiers et des patientes et patients.

Illustration 3: rôle des seniors face aux organisations



Question 3: «Für Ihre Organisation sind die SeniorInnen... / Pour votre organisation, les seniors sont des...»

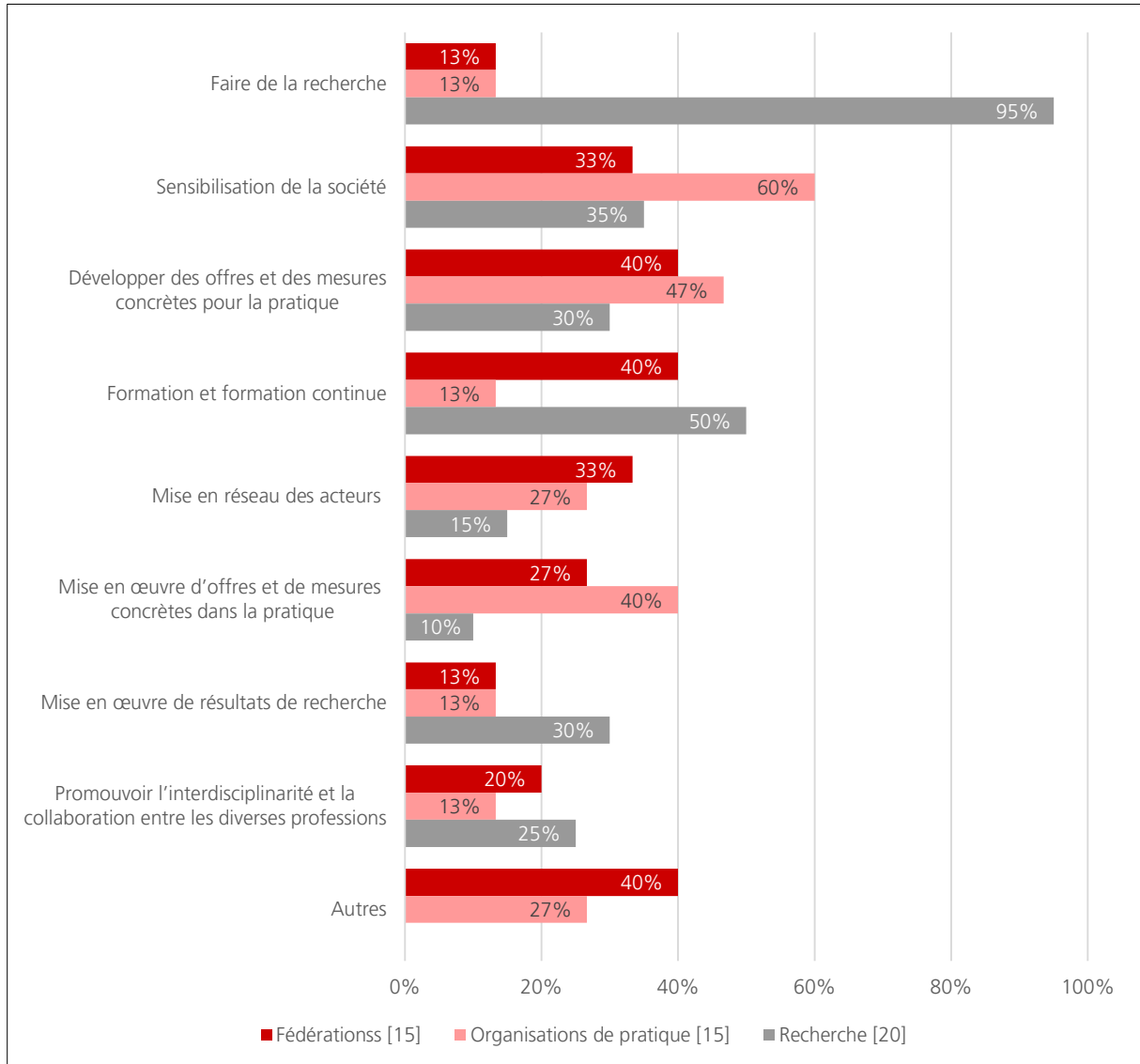
Source: base organisations partenaires (n=50, enquête auprès des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society 2022, calculs BASS.

Les organisations partenaires étant très différentes les unes des autres, elles assument également des activités très diverses dans le domaine de l'Ageing Society. L'illustration 4 montre les réponses des organisations ayant participé à l'enquête quant à la question des principales activités de l'organisation dans le domaine de l'Ageing Society. Les activités les plus souvent citées par les associations sont le développement d'offres et de mesures concrètes pour la pratique, la formation initiale et continue, la sensibilisation de la société et la mise en réseau. Parmi les autres activités, on trouve les soins aux seniors, l'observation de la politique de la vieillesse à Genève, l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, les activités d'une fédération professionnelle et l'échange entre différents acteurs. Les organisations de la pratique assument également différentes tâches, l'accent étant mis sur la sensibilisation de la société, le développement d'offres et de mesures concrètes pour la pratique et leur mise en œuvre dans la pratique. Dans «Autres», on trouve le soutien d'offres et de mesures concrètes pour la pratique, une voix féministe du domaine de la politique de la vieillesse, la promotion de la recherche et la promotion de projets concrets dans la pratique. Dans le domaine de la recherche, celle-ci est clairement l'activité principale de ces organisations. La

4 Participation au sein des organisations partenaires

formation initiale et continue constitue également une activité importante pour la moitié des organisations.

Illustration 4: principales activités des organisations dans le domaine Ageing Society



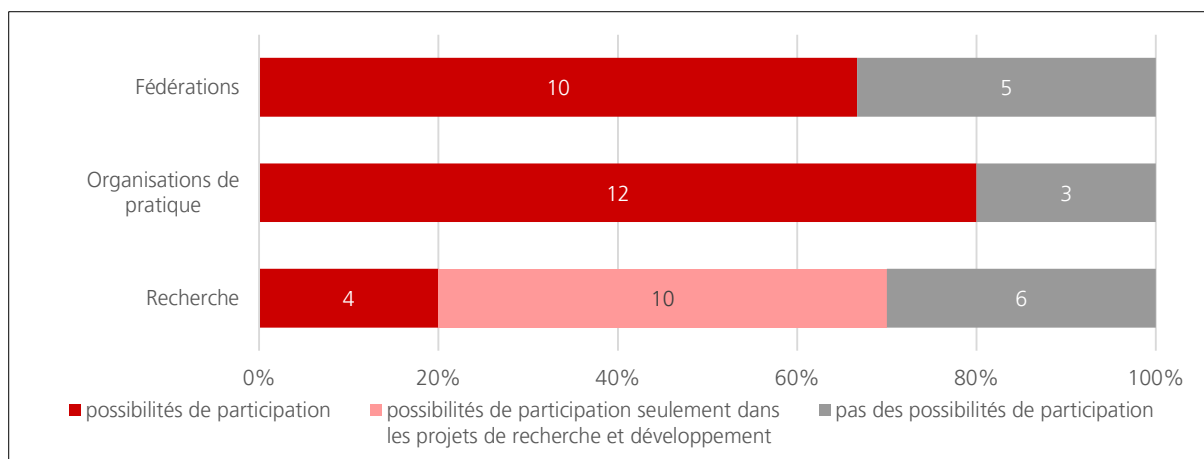
Question 4: «Welches sind die wichtigsten Haupttätigkeiten Ihrer Organisation im Bereich Ageing Society? Bitte beschränken Sie sich auf die drei wichtigsten. / Quelles sont les activités principales les plus importantes de votre organisation dans le domaine Ageing Society? Veuillez s.v.p. cocher seulement le(s) trois domaine(s) les plus importants.»

Source: organisations partenaires (n=50, enquête auprès des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society 2022, calculs BASS.

4 Participation au sein des organisations partenaires

Il existe des **possibilités de participation pour les seniors** dans près de trois quarts des organisations partenaires interrogées parmi l'ensemble des organisations ayant participé à l'enquête. L'**Illustration 5** montre, pour les trois différents types d'organisations, combien d'entre elles disposent de possibilités de participation. Il en ressort que dans la **recherche**, la participation des seniors se situe en grande partie exclusivement au niveau des projets de recherche. Seules 4 unités de recherche sur 14 prévoient, outre les possibilités de participation au niveau des projets de recherche, des possibilités au niveau de l'organisation de la recherche. Sur les 15 **fédérations** participantes, deux tiers indiquent que des possibilités de participation sont proposées aux seniors et, parmi les **organisations de la pratique**, 12 sur 15.

Illustration 5: possibilités de participation pour les seniors dans les organisations partenaires



Question 5: «Bietet Ihre Organisation Partizipationsmöglichkeiten für SeniorInnen an und/oder fördert sie die Partizipation der SeniorInnen in ihren Mitgliedorganisationen? / Votre organisation offre-t-elle des possibilités de participation pour les seniors et/ou promeut-elle cette participation dans ses organisations membres?»

Source: organisations partenaires (n=50, enquête auprès des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society 2022, calculs BASS.

Il ressort d'une comparaison du rôle des seniors dans l'organisation (cf. Illustration 3) qu'il est fortement lié à l'existence de possibilités de participation pour seniors. Les organisations qui proposent des possibilités de participation sont celles dans lesquelles les seniors jouent un rôle plus actif, alors que dans les organisations sans participation, un rôle plus passif est généralement indiqué. Dans les 5 fédérations qui ne disposent pas de possibilités de participation, les seniors sont principalement considérés comme des clientes et clients ou comme groupe cible d'études scientifiques. Ils sont également membres des organisations affiliées dans une seule fédération. Dans les trois organisations de la pratique sans participation, les seniors sont des groupes cibles de projets qui sont promus ou dans le cadre d'études scientifiques. Les 6 unités de recherche qui ne disposent pas de possibilités de participation considèrent les seniors exclusivement comme groupe cible d'études scientifiques, tandis que les autres organisations indiquent en partie également d'autres rôles. Les 4 organisations de recherche qui disposent de possibilités de participation au niveau de l'organisation considèrent en partie les seniors également comme des clientes et clients, des prestataires pour la société ainsi que des co-chercheuses et co-chercheurs.

Plus le rôle des seniors est actif, plus ils disposent de possibilités de participation au sein de l'organisation.

4.1 Configuration des possibilités de participation

Les évaluations suivantes se concentrent sur les 26 organisations qui disposent de possibilités de participation au niveau de l'organisation. La participation à des projets de recherche dans les institutions de recherche est approfondie dans la partie 4.2.

4.1.1 Ancrage formel de la participation

La participation des seniors est **ancrée formellement** dans un peu plus de deux tiers des organisations qui disposent de possibilités de participation (**Illustration 6**). Dans ces organisations, la participation est inscrite dans des documents tels que les statuts, les stratégies ou les contrats de prestations. Il n'existe pas de différences claires entre les trois groupes d'organisations en ce qui concerne la fréquence à laquelle la participation est ancrée formellement, le dispositif dans lequel elle est ancrée variant quelque peu selon le type d'organisation. Le plus souvent, elle est inscrite dans les stratégies ou les statuts.

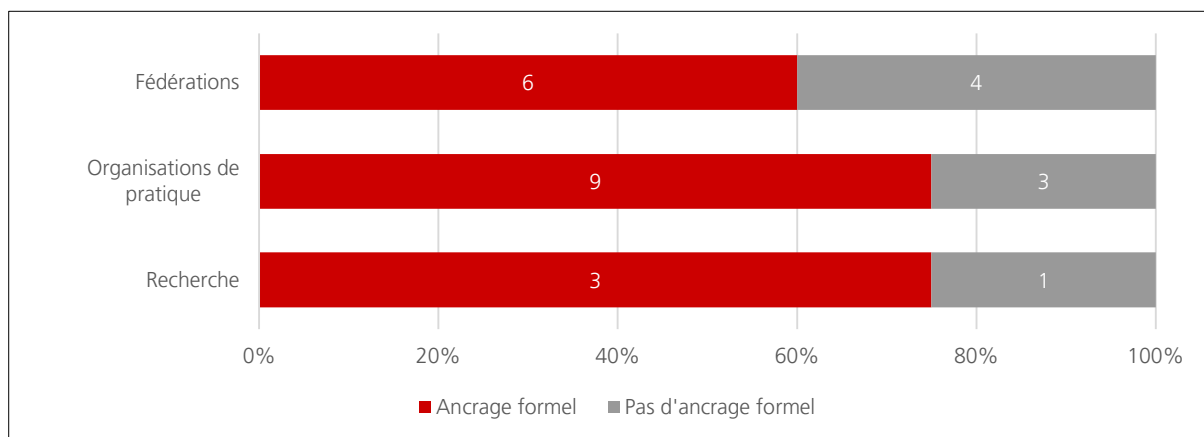
4 Participation au sein des organisations partenaires

Dans le cas des **fédérations**, la participation est ancrée dans la stratégie de quatre organisations, ainsi que dans les stratégies des sociétés membres pour deux d'entre elles. Dans ces deux organisations, la participation est également inscrite dans les conditions d'affiliation ou de subvention concernant des organisations membres. Dans l'une de ces organisations, la participation est en outre prévue dans les accords de prestations avec des bailleurs de fonds. Dans deux organisations, elle est ancrée dans leurs propres statuts, pour l'une dans les statuts des organisations affiliées, pour l'autre dans les valeurs et les prises de position de l'organisation.

Parmi les **organisations de la pratique**, la participation est le plus souvent ancrée dans la stratégie (5 organisations). Trois organisations inscrivent la participation dans leurs statuts (deux de ces trois organisations inscrivent la participation dans la stratégie et dans les statuts). Deux organisations prévoient la participation dans des accords de prestations avec des bailleurs de fonds. La possibilité d'ancrer la participation dans les conditions de subvention des projets qu'elles soutiennent n'est indiquée par aucune organisation. Dans les organisations de seniors en particulier, la participation est automatiquement ancrée dans les activités et les décisions des organisations, parallèlement à l'ancrage formel, étant donné que les seniors ont qualité de membres.

Dans la **recherche**, la participation est ancrée dans la stratégie ou dans les accords de prestations avec les bailleurs de fonds de deux organisations, l'une d'entre elles disposant des deux. Aucune des organisations de recherche ne dispose d'un ancrage dans ses statuts.

Illustration 6: ancrage formel de la participation



Question 6: «Ist die Partizipation für SeniorInnen formell verankert? / La participation des seniors est-elle formellement ancrée?»
 Source: organisations partenaires offrant des possibilités de participation (sans les unités de recherche offrant des possibilités de participation exclusivement au niveau des projets de recherche) pour les seniors (n=26.), enquête auprès des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society 2022, calculs BASS.

4.1.2 Objectifs, formes et fonction de la participation

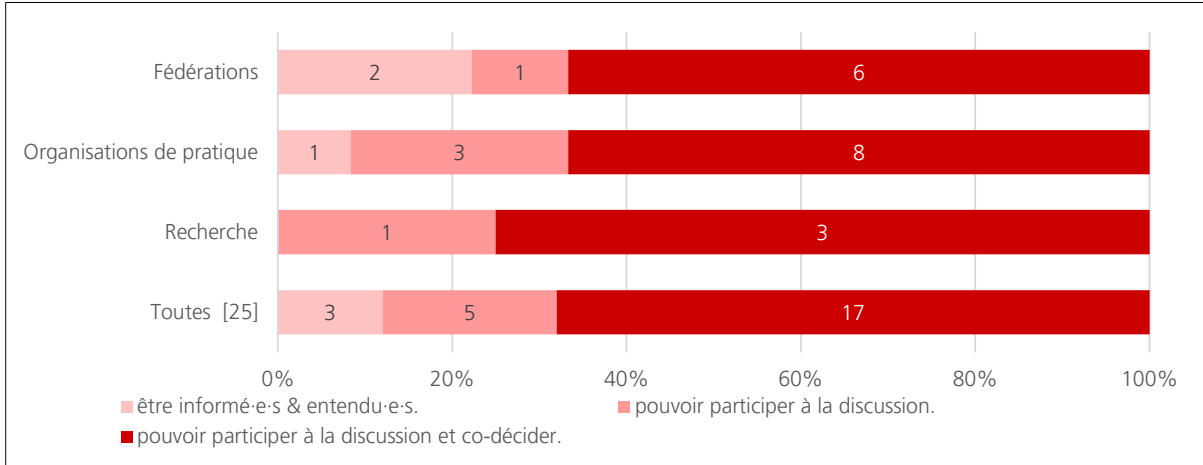
«Participation» et «implication» sont des termes très souvent employés qui peuvent englober différentes interprétations et nuances. En langage courant, l'éventail des interprétations peut souvent aller de la possibilité d'être entendu à la codécision du groupe cible en passant par la participation à la discussion. Pour cette enquête, la notion de participation a été définie sur la base d'un modèle de Wright, Block et von Unger (2010), dans lequel l'ampleur de la codécision et du pouvoir décisionnel est différenciée dans le cadre d'un classement par niveaux. Le modèle qui intègre ces différents niveaux a été utilisé pour définir le degré de participation atteint dans les organisations de la pratique partenaires de la plateforme.

Comme le montre l'**Illustration 7**, la **plupart des organisations** prévoient pour les seniors une participation au niveau **«participation à la discussion et codécision»**. Dans 5 organisations, l'accent est mis

4 Participation au sein des organisations partenaires

sur la «participation à la discussion», sans codécision directe. Les trois organisations ont pour but «l’information et la possibilité d’être entendu» des seniors. Aucune différence claire n’apparaît entre les trois groupes d’organisation. Dans l’ensemble, la participation des seniors doit donc inclure un rôle actif et ne pas se limiter à une simple information.

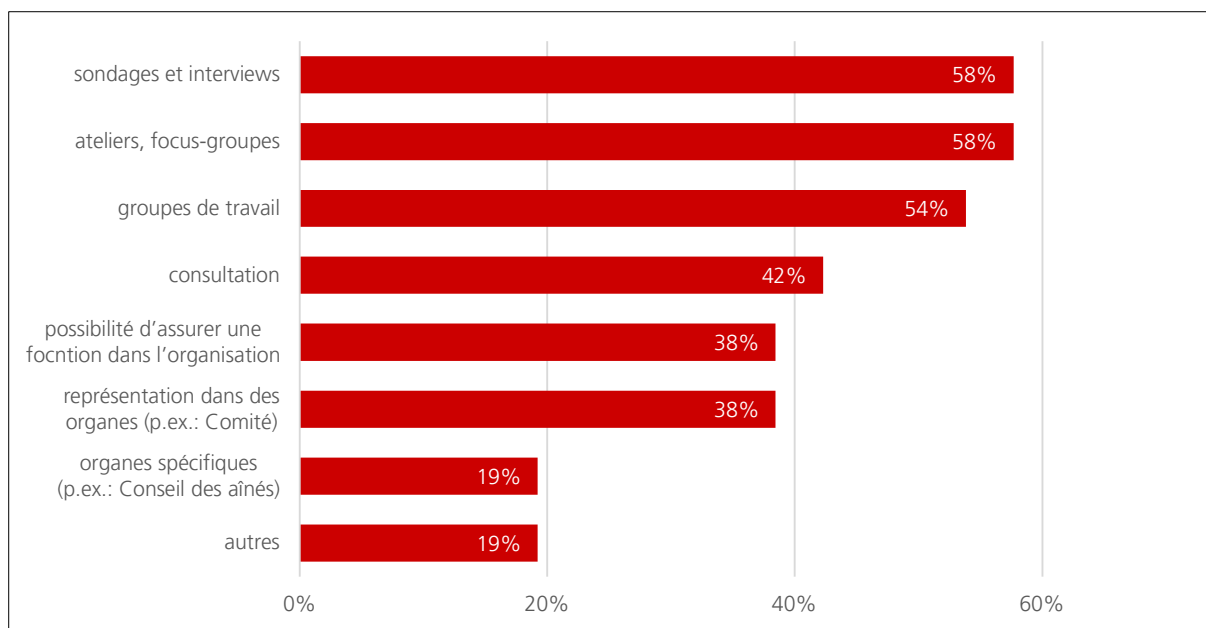
Illustration 7: niveau de participation; les seniors doivent...



Question 7: «Die Partizipation hat zum Ziel, dass die SeniorInnen... / La participation a comme objectif de permettre aux seniors...»
 Source: organisations partenaires offrant des possibilités de participation (sans les unités de recherche offrant des possibilités de participation exclusivement au niveau des projets de recherche) pour les seniors (n=26, dont une avec un autre objectif), enquête auprès des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society 2022, calculs BASS.

La participation des seniors se fait principalement via des **sondages et interviews, des ateliers, des focus-groupes et des groupes de travail (Illustration 8)**. Un peu plus de la moitié des organisations offrant des possibilités de participation utilisent respectivement ces options. Des consultations sont également utilisées par quelques organisations (42 %). La prise de fonctions au sein de l’organisation et des représentations au sein d’organes pour seniors existent dans 38 % des organisations. Il existe également des organes spécifiques, comme par exemple un conseil des aînés, dans quelques organisations. Quelques autres possibilités sont également mentionnées. Les seniors peuvent participer à des projets intergénérationnels et en proposer, participer à des événements en tant que représentantes et représentants de personnes âgées, prendre la parole, agir en tant que conseillères et conseillers d’organisations ou membres consultatifs d’organes. Globalement, il s’avère que la participation se fait surtout de manière ad hoc sous forme d’activités et de projets, mais que dans un tiers des organisations, elle se fait aussi dans le cadre d’organes formellement ancrés. Aucune différence claire n’apparaît entre les trois groupes d’organisations.

Illustration 8: possibilités de participation pour seniors

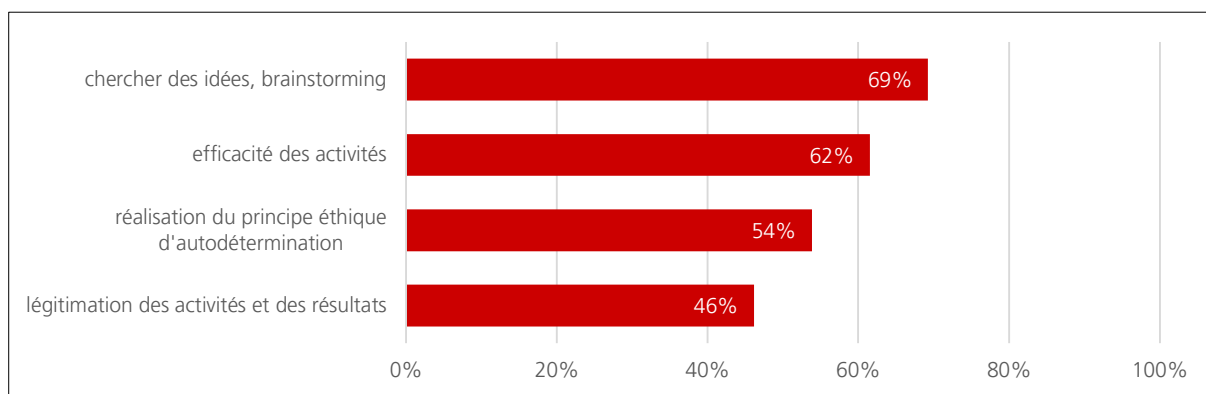


Question 8: «Welche Möglichkeiten der Partizipation für SeniorInnen gibt es in Ihrer Organisation? / Quelles possibilités de participation sont mises à disposition des seniors dans votre organisation?»

Source: organisations partenaires offrant des possibilités de participation (sans les unités de recherche offrant des possibilités de participation exclusivement au niveau des projets de recherche) pour les seniors (n=26), enquête auprès des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society 2022, calculs BASS.

Pour les organisations elles-mêmes, les **processus participatifs** ont en grande partie pour **vocation** la recherche d'idées, suivie de la garantie de l'efficacité des activités (**Illustration 9**). La réalisation du principe éthique de l'autodétermination est pertinente pour un peu plus de la moitié des organisations, la légitimation des activités et des résultats pour un peu moins de la moitié. Aucune différence claire n'apparaît entre les fédérations, les organisations de la pratique et les unités de recherche.

Illustration 9: fonction des processus participatifs



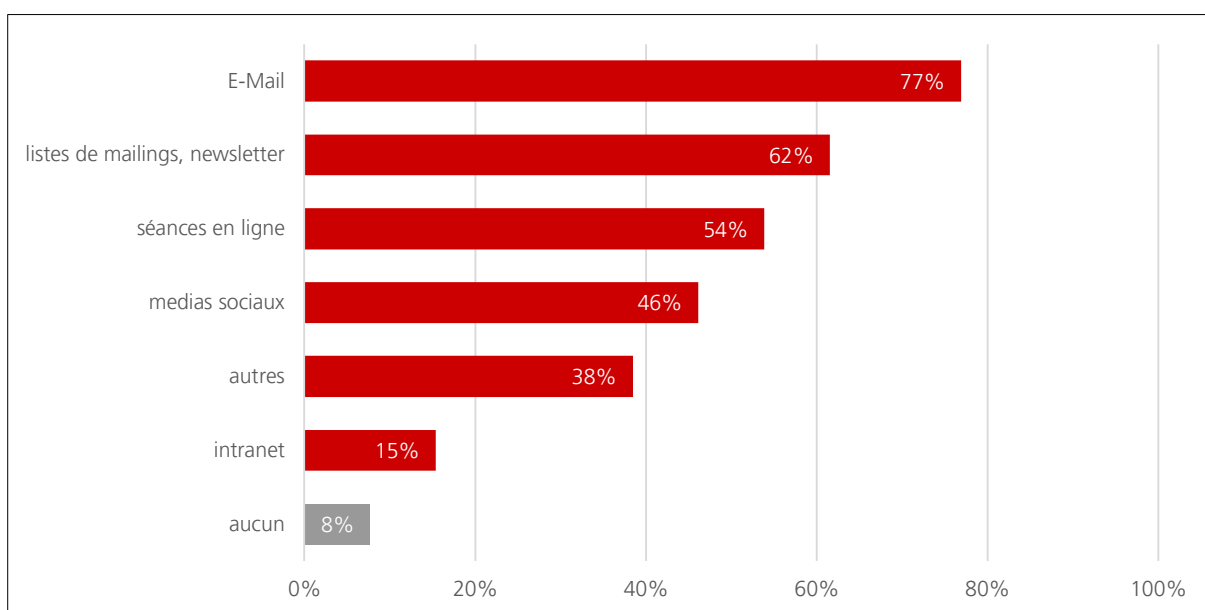
Question 9: «Welche Funktion haben die partizipativen Prozesse für SeniorInnen in Ihrer Organisation? / Quelle est la fonction des processus participatifs pour les seniors dans votre organisation?»

Source: Organisations partenaires offrant des possibilités de participation (sans les unités de recherche offrant des possibilités de participation exclusivement au niveau des projets de recherche) pour les seniors (n=26), enquête auprès des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society 2022, calculs BASS.

4.1.3 Rôle et utilisation des canaux de communication dans le processus de participation

Pour mettre en œuvre concrètement la participation, des **canaux digitaux** sont entre autres également utilisés (**Illustration 10**). Il s'agit le plus fréquemment d'e-mails. Les listes de mailings et les newsletters ont également un rôle important. Les réunions en ligne ont été indiquées par un peu plus de la moitié des organisations, ce qui est probablement fortement influencé par la pandémie de Covid. Les médias sociaux sont moins répandus que les autres canaux digitaux, mais sont également utilisés par près de la moitié des organisations pour la participation des seniors. Certaines organisations disposent d'un Intranet. D'autres canaux sont également utilisés, par exemple sites Internet, publicité, plateforme Slack et cours en ligne (tant que cela était nécessaire en raison de la pandémie). Deux organisations n'utilisent pas de canaux digitaux. Les trois groupes d'organisations ne se distinguent pas dans l'utilisation des canaux digitaux.

Illustration 10: canaux digitaux utilisés pour la participation des seniors



Question 10: «Welche digitalen Kanäle werden in Ihrer Organisation für die Partizipation von SeniorInnen genutzt? / Quels sont les canaux digitaux utilisés dans votre organisation en faveur de la participation des seniors?»

Source: organisations partenaires offrant des possibilités de participation (sans les unités de recherche offrant des possibilités de participation exclusivement au niveau des projets de recherche) pour les seniors (n=26), enquête auprès des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society 2022, calculs BASS.

Pour que les organisations puissent atteindre une véritable participation des seniors grâce aux possibilités de participation qu'elles prévoient, il faut s'assurer que celles-ci soient **compréhensibles et accessibles** pour tous les seniors intéressés. Les seniors doivent pouvoir en prendre connaissance et y participer. Pour y parvenir, les organisations utilisent différentes stratégies.

Dans tous les types d'organisations, les seniors sont en partie contactés et sollicités directement ou par le biais de canaux de communication spécifiques tels que site Internet, mailings, médias sociaux, newsletter. Des prospectus sont également utilisés, des articles sont publiés dans les journaux locaux ou les personnes sont contactées par l'intermédiaire de personnes de référence (personnes de référence du réseau, proches, personnel d'encadrement) ou de partenaires du réseau. Une attention particulière est accordée à une communication adaptée au groupe cible et aux destinataires, et l'accès est conçu sous une forme volontairement simple. Certaines organisations mentionnent également des apparitions publiques ou des articles dans les journaux en rapport avec l'implication de seniors.

4 Participation au sein des organisations partenaires

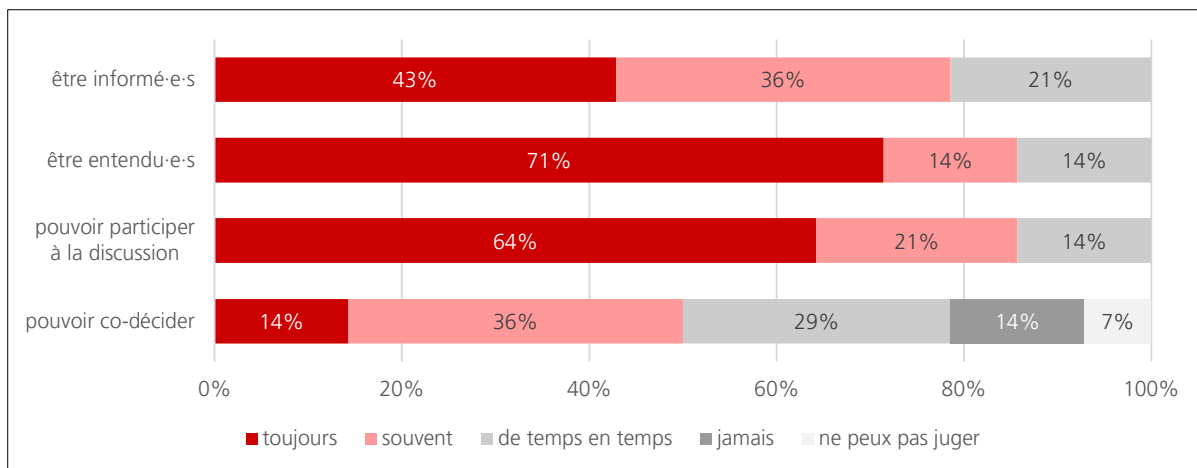
Les seniors qui ont participé aux processus participatifs devraient ensuite être **informés de leurs résultats**. Pour ce faire, les organisations ont recours à différentes méthodes. Pour les fédérations, les canaux de communication spécifiques à l'organisation tels que site Internet, mailing, médias sociaux et newsletters jouent un rôle important. Les résultats des processus de participation sont toutefois également communiqués par le biais de personnes intermédiaires telles que le personnel d'encadrement et les proches, ou encore via des organisations affiliées. Par ailleurs, selon les projets, différents processus sont mis en œuvre, des événements sont organisés et des notifications sont envoyées. Les canaux de communication spécifiques aux organisations sont également importants pour les organisations de la pratique, et les seniors sont invités à des événements et des rencontres. Le contact personnel est également déployé, les organisations partenaires sont soutenues dans leur communication et des communiqués de presse sont publiés. Dans les organisations de recherche, la communication des résultats des processus participatifs est très diversifiée. Une organisation mentionne de nombreuses stratégies, par exemple médias locaux, organisations, événements publics, canaux de communication spécifiques à l'organisation et approche directe par les partenaires sociaux et de santé. Dans une autre organisation, il existe un engagement contractuel des chercheuses et chercheurs alors que dans une autre cet aspect relève du travail général de relations publiques. Les canaux de communication spécifiques à l'organisation sont par conséquent très importants pour l'information des seniors participants sur les résultats des processus participatifs.

4.2 Possibilités de participation dans des projets de recherche

Les unités organisationnelles des hautes écoles du domaine de la recherche constituent une grande partie des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society. Au sein de ces unités, la participation des seniors se déroule en grande partie dans le cadre des différents projets de recherche et non au niveau de l'organisation. 14 des 20 services interrogés connaissent des possibilités de participation dans les projets de recherche, mais seuls 4 connaissent également des possibilités de participation au niveau de l'organisation. La participation varie fortement d'un projet à l'autre, c'est pourquoi il a été demandé aux personnes interrogées d'estimer la fréquence de certains aspects dans les projets qu'elles connaissent.

Dans les projets de recherche, il est prévu pour les seniors de procéder principalement au niveau de «la possibilité d'être entendu et de la participation à la discussion», suivi du niveau de «l'information» (**illustration 11**). La «codécision» apparaît toujours dans la moitié des institutions de recherche interrogées, mais nettement moins souvent que «la possibilité d'être entendu» ou «la participation à la discussion». Une différence avec la participation dans les organisations dans lesquelles la codécision, avec la participation à la discussion, est l'aspect central le plus fréquent peut être ici constatée.

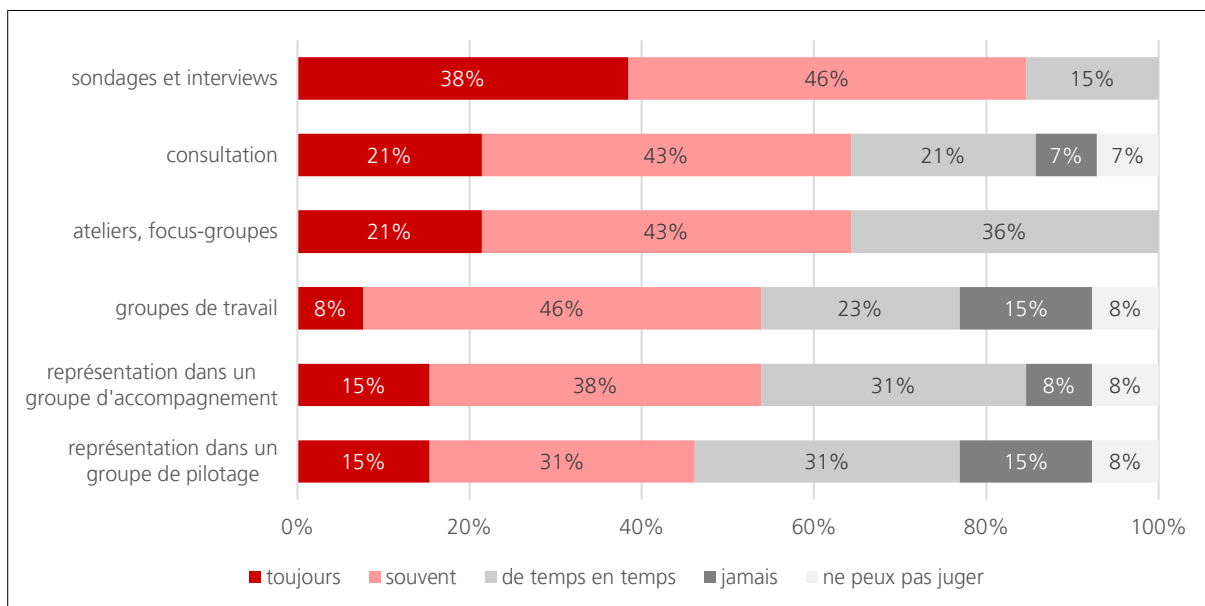
Illustration 11: niveau de participation dans des projets de recherche; les seniors doivent...



Question 7a (uniquement pour unités de recherche): «In den Projekten Ihrer Forschungs-/Organisationseinheit, die Ihnen bekannt sind: Die Partizipation hat zum Ziel, dass die SeniorInnen ... / Dans les projets de votre unité de recherche/d'organisation dont vous avez connaissance: la participation a comme objectif de permettre aux seniors...»
 Source: organisations partenaires dans le domaine de la recherche avec des possibilités de participation au niveau des projets de recherche (n=14), enquête auprès des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society 2022, calculs BASS.

Les sondages et les interviews constituent la forme la plus fréquente de **possibilités de participation** dans les projets de recherche (Illustration 12). Comme c'est déjà le cas au niveau des organisations, la participation se fait majoritairement de manière ad hoc, sous forme d'enquêtes, de consultations et d'activités, et moins souvent par le biais d'organes formellement ancrés.

Illustration 12: possibilités de participation pour seniors dans des projets de recherche



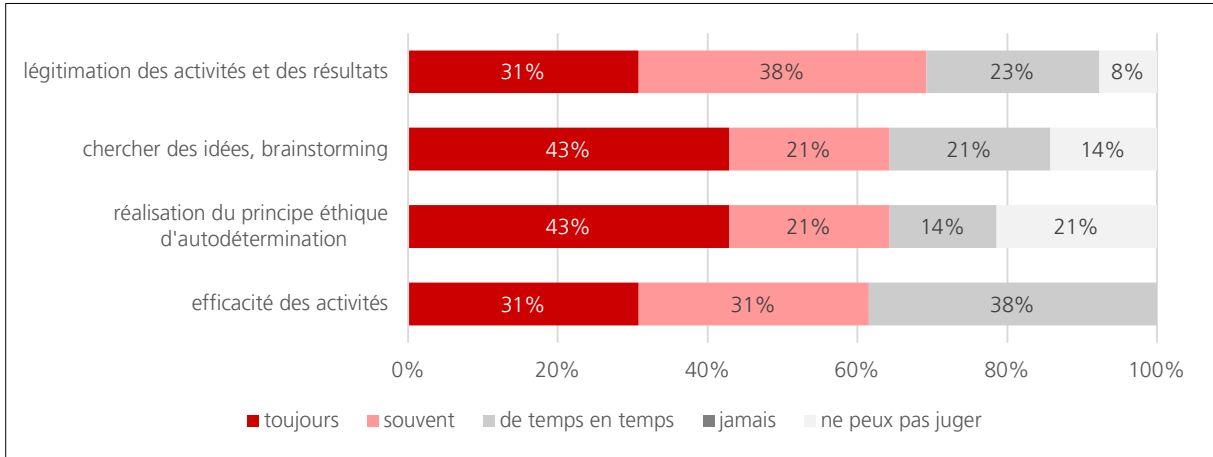
Question 8a (uniquement pour unités de recherche): «In den Projekten Ihrer Forschungs-/Organisationseinheit, die Ihnen bekannt sind: Welche Möglichkeiten der Partizipation für SeniorInnen gibt es? / Dans les projets de votre unité de recherche/d'organisation dont vous avez connaissance: quelles possibilités de participation sont mises à la disposition des seniors?»
 Source: organisations partenaires dans le domaine de la recherche avec des possibilités de participation au niveau des projets de recherche (n=14), enquête auprès des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society 2022, calculs BASS.

Au regard de la fonction des processus participatifs, tous les aspects sondés de la participation dans des projets de recherche se vérifient au moins fréquemment pour près des deux tiers des personnes questionnées au niveau des projets qu'elles connaissent (Illustration 13). Par comparaison avec la participation au

4 Participation au sein des organisations partenaires

niveau des organisations, la légitimation des activités et des résultats dans les projets de recherche est plus importante par rapport aux autres fonctions, alors que l'efficacité des activités se voit accorder comparativement une moindre importance.

Illustration 13: fonction des processus participatifs dans des projets de recherche



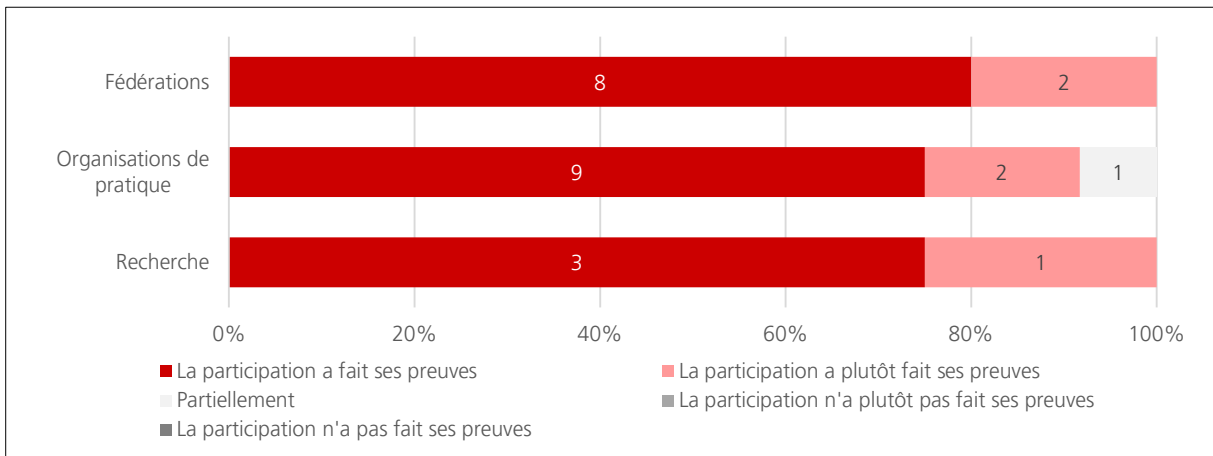
Question 9a (uniquement pour unités de recherche): «In den Projekten Ihrer Forschungs-/Organisationseinheit, die Ihnen bekannt sind: Welche Funktion haben die partizipativen Prozesse für SeniorInnen? / Dans les projets de votre unité de recherche/d'organisation dont vous avez connaissance: quelle est la fonction des processus participatifs pour les seniors?»
 Source: organisations partenaires dans le domaine de la recherche avec des possibilités de participation au niveau des projets de recherche (n=14), enquête auprès des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society 2022, calculs BASS.

Dans l'ensemble, les projets de recherche mettent l'accent sur la «participation à la discussion et la possibilité d'être entendu» des seniors en recueillant leurs opinions dans le cadre de sondages, de consultations et d'ateliers.

4.3 Expériences en matière de possibilités de participation

Parmi les 26 organisations qui disposent actuellement de possibilités de participation pour les seniors, la grande majorité estime que celles-ci ont fait entièrement ou au moins en partie leurs preuves (Illustration 14).

Illustration 14: expérience fondamentale de la participation dans l'organisation



Question 15: «Kurz gesagt: Hat sich die Partizipation von SeniorInnen in Ihrer Forschungs- und Organisationseinheit grundsätzlich bewährt? / Brièvement: la participation des seniors a-t-elle fait ses preuves dans votre unité de recherche/d'organisation?»
 Source: organisations partenaires avec des possibilités de participation pour seniors (n=26), enquête auprès des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society 2022, calculs BASS.

4 Participation au sein des organisations partenaires

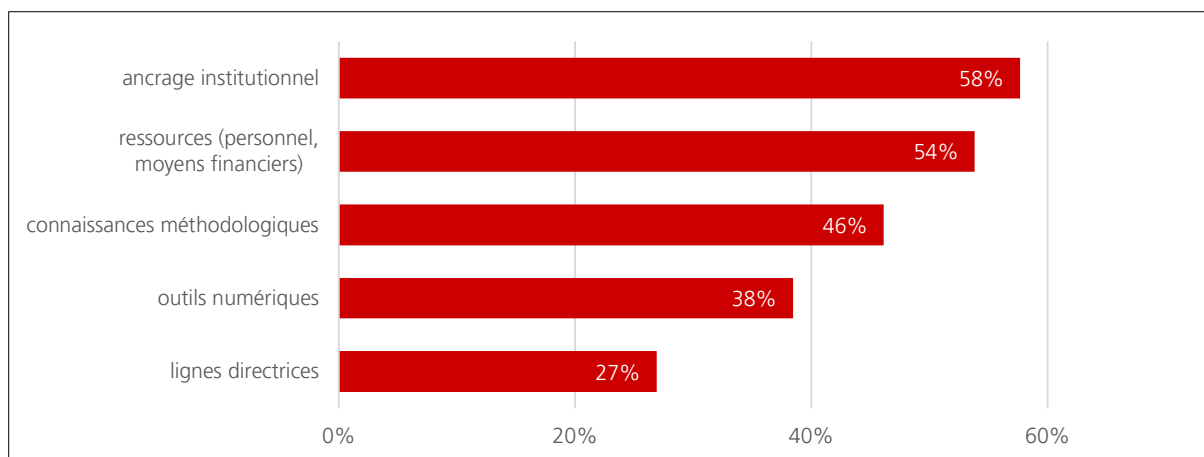
Il ressort des réponses des organisations que la participation des seniors présente de multiples **bénéfices**. Pour certaines fédérations, la sensibilisation, le contact avec le groupe cible et la connaissance des besoins et des intérêts des seniors constituent les principaux bénéfices. Une organisation évoque la possibilité offerte par la participation de valider des produits et des services par le biais d'un examen concret, d'augmenter leur qualité et de renforcer simultanément la légitimation vis-à-vis de la population.

D'autres organisations indiquent que la participation permet, d'une part d'exploiter de manière ciblée les expériences des seniors, d'autre part de manifester de l'estime aux seniors en les impliquant et d'élargir simultanément le réseau. Pour certaines organisations de la pratique, certes l'engagement des seniors en tant que membres et participantes/participants, mais aussi leurs expériences, opinions et perspectives sont importants pour mieux comprendre leurs besoins. La proximité avec la pratique et l'apport thématique, la légitimation des positions, la communication d'égal à égal ainsi que l'amélioration et le développement continu des produits et services sont également mentionnés en tant que bénéfices de la participation. En outre, la participation favorise l'acceptation et le soutien de projets. Dans le domaine de la recherche, le bénéfice de la participation pour les organisations interrogées réside notamment dans l'augmentation de la pertinence pour les seniors et l'amélioration de la qualité, ainsi que dans un meilleur transfert pratique et une plus grande légitimation. Par ailleurs, il en résulte un accès à un recueil de données qui ne serait pas accessible autrement.

La participation est influencée par les conditions structurelles des organisations et l'ancrage des possibilités de participation. Selon les organisations interrogées qui disposent de possibilités de participation pour les seniors, l'**ancrage institutionnel** de la participation est le principal élément qui permet de la **promouvoir** (Illustration 15). Un tel ancrage existe effectivement dans la majorité de organisations (cf. partie 4.1). Les **ressources humaines et financières** sont citées en deuxième position, suivies des **connaissances méthodologiques**. Les outils numériques sont un peu moins importants; ils contribuent toutefois également à promouvoir la participation, de même que les lignes directrices.

Les représentantes et représentants de fédérations mentionnent en outre l'importance de la sensibilisation des intermédiaires tels que le personnel d'encadrement ou les proches. Les organisations de la pratique mentionnent par ailleurs la relation et la confiance, la structure et l'organisation des offres, réunions, groupes de travail et projets, l'ancrage de l'organisation et de l'idée dans la culture locale et la conscience de la diversité du groupe cible. Dans la recherche, il est question du positionnement, dans le meilleur des cas participatif et socioculturel, des collaboratrices et collaborateurs.

Illustration 15: éléments favorisant la participation des seniors



Question 13: «Welche Elemente fördern aus Ihrer Sicht die Partizipation von SeniorInnen in Ihrer Forschungs- und Organisationseinheit? / Quels sont selon vous dans votre unité de recherche/d'organisation les éléments facilitateurs pour les possibilités de participation pour les seniors?»

Source: organisations partenaires avec des possibilités de participation pour seniors (n=26), enquête auprès des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society 2022, calculs BASS.

La mise en œuvre de la participation présente aussi des **difficultés** pour les organisations. Pour les fédérations, le **manque de ressources** constitue le plus grand défi. Il s'agit ici du financement, du temps à disposition et du personnel. Un savoir-faire méthodologique et un bon réseau sont également nécessaires. En raison notamment du manque de ressources, la participation serait souvent une intégration arbitraire des seules personnes qui s'intéressent à certaines questions, sont suffisamment en forme et globalement satisfaites. De plus, l'accompagnement et le soutien professionnels des seniors dans les processus participatifs ne sont souvent pas financés. Une sensibilisation à l'importance d'une telle démarche fait défaut et personne ne se sent responsable. Il est en outre difficile de trouver un équilibre entre les acteurs professionnels et les seniors. L'orientation professionnelle du réseau peut également représenter un défi pour la participation, ou parfois l'implication des seniors est tout simplement oubliée. Les organisations spécialisées se heurtent en outre à une difficulté lorsque les seniors ne répondent pas aux critères d'adhésion. Pour les organisations de la pratique, la principale difficulté réside également dans le manque de ressources (entre autres financières, mais aussi concernant le nombre de participantes et participants ou de membres ou l'absence de locaux adaptés). Du côté des seniors, on peut en partie constater une volonté limitée de s'impliquer, un manque d'engagement ainsi que des inhibitions. Les limitations à la langue allemande peuvent également constituer un obstacle. Pour une organisation, la complexité et la rapidité de l'environnement sociétal et du marché sont citées comme un grand défi. Dans le domaine de la recherche, le manque de ressources constitue également la principale difficulté. De plus, l'expérience et les échanges s'avèrent insuffisants. Les processus politiques, les hiérarchies, le manque de culture de coopération et les stéréotypes liés à l'âge et à la recherche sont également cités comme représentant des défis. La planification difficile des projets de recherche et le besoin supplémentaire de justifier la participation sont d'autres aspects complexes. Dans l'ensemble, il apparaît donc que le manque de ressources constitue le plus grand défi pour la mise en œuvre de la participation des seniors. À cela s'ajoute en partie une prise de conscience et une sensibilisation parfois insuffisantes. Parallèlement, atteindre et motiver les seniors pour la participation peut également constituer un défi.

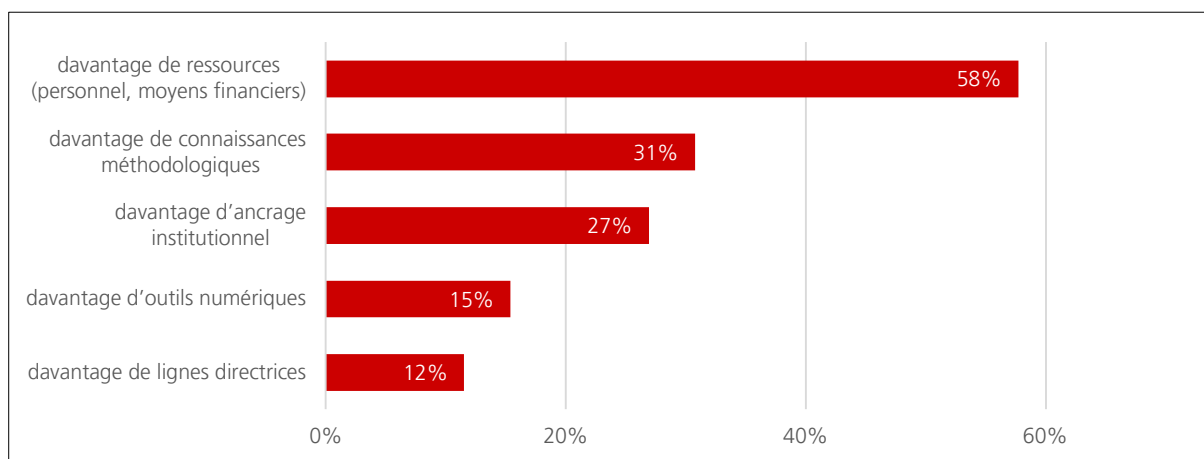
L'importance des ressources apparaît également dans l'évaluation des éléments qui pourraient améliorer la participation (**Illustration 16**). Des **ressources supplémentaires** seraient importantes pour plus de la moitié des organisations, ce qui en fait clairement l'élément majeur pour une amélioration. Pour près d'un

4 Participation au sein des organisations partenaires

tiers, des **améliorations des connaissances méthodologiques** et pour un peu plus d'un quart, un ancrage institutionnel plus important seraient également utiles. Un **ancrage institutionnel plus important** est également considéré comme utile par les organisations qui disposent déjà d'un ancrage institutionnel de la participation. Des instruments numériques et des lignes directrices supplémentaires pourraient également améliorer la participation dans quelques organisations.

Dans une fédération, la participation pourrait en outre être encouragée par une modification des dispositions, dans la mesure où tous les seniors peuvent devenir membres et pas seulement les spécialistes à la retraite. En ce qui concerne les organisations de la pratique, il est question dans certaines organisations de renforcer l'engagement personnel, la confiance en soi et la motivation des seniors à assumer des fonctions. Par ailleurs, il est possible de diffuser davantage d'informations par le biais de différents supports et d'entretenir les connaissances et les relations. Dans la recherche, une organisation voit un potentiel dans des mesures supplémentaires pour atteindre les seniors qui n'ont pas l'habitude de participer à de telles réunions.

Illustration 16: éléments susceptibles d'améliorer la participation des seniors



Question 14: «Welche Elemente könnten aus Ihrer Sicht die Partizipation von SeniorInnen in Ihrer Forschungs- und Organisationseinheit verbessern? / Quels sont selon vous dans votre unité de recherche/d'organisation les éléments facilitateurs pour les possibilités de participation pour les seniors?»

Source: organisations partenaires avec des possibilités de participation pour seniors (n=26), enquête auprès des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society 2022, calculs BASS.

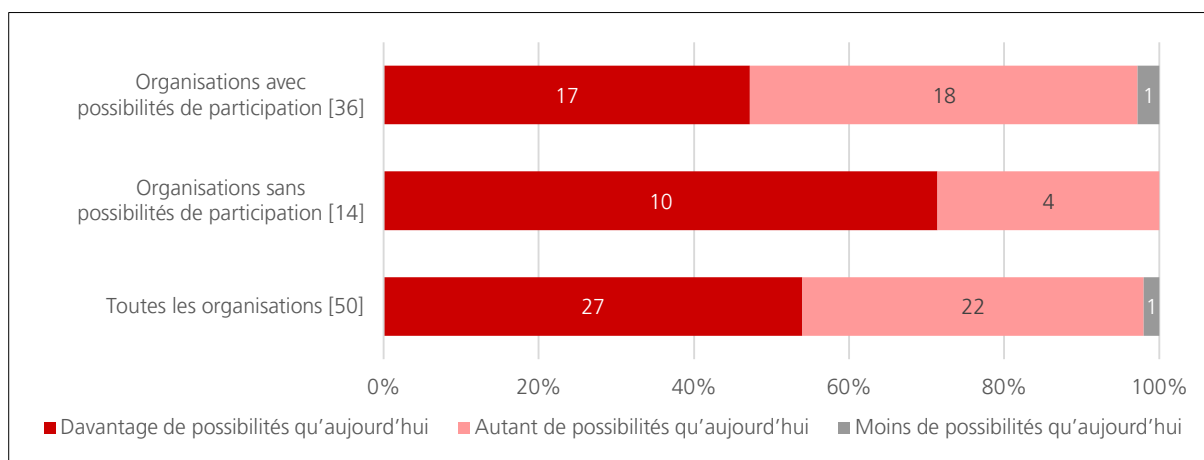
Il existe plusieurs **raisons** pour lesquelles des organisations ne disposent actuellement d'aucune possibilité de participation pour les seniors. Cela tient en partie à l'orientation et aux activités des organisations. Les fédérations professionnelles et les réseaux de spécialistes membres d'une fédération doivent généralement faire face au défi du départ des membres qui prennent leur retraite. Dans une fédération, la participation n'a pas été envisagée jusqu'à présent, une autre se présente en tant que réseau de spécialistes dédié à l'échange de connaissances et mettant en œuvre uniquement des projets de faible ampleur. Dans une autre fédération, les ressources en personnel sont jusqu'à présent insuffisantes et le thème de la participation n'est pas prioritaire. Les organisations de la pratique n'offrant pas de possibilités de participation ne réalisent souvent pas elles-mêmes des projets. En ce qui concerne les projets qui bénéficient d'un soutien, une attention particulière est notamment apportée aux besoins des seniors ou à leurs possibilités de participation. Une organisation mentionne l'activité de soutien de la fondation. Dans le domaine de la recherche, plusieurs raisons sont évoquées pour expliquer l'absence de possibilités de participation. D'une part, il s'agirait du manque de financement de base dans la recherche. Dans un cas, aucune occasion ne s'est présentée jusqu'à ce jour, aucune réflexion approfondie sur le sujet n'ayant toutefois eu lieu jusqu'à présent. Le manque de ressources en temps et en personnel est également évoqué. Dans une

4 Participation au sein des organisations partenaires

organisation, les mentalités commencent lentement à changer et dans une autre, la participation est actuellement envisagée pour le prochain projet. Dans une autre organisation, les seniors ne sont pas impliqués dans leur domaine d'activité, mais plutôt au niveau de la Confédération et des cantons.

Enfin, un peu plus de la moitié des organisations souhaitent que les seniors se voient accorder **plus de possibilités de participation** qu'ils n'en ont actuellement (Illustration 17). À l'exception d'une organisation, les organisations sont satisfaites de l'étendue actuelle de leurs possibilités de participation. Une organisation souhaiterait réduire les possibilités actuellement disponibles. Parmi les organisations qui ne disposent actuellement d'aucune possibilité de participation pour les seniors, la proportion d'organisations qui souhaitent davantage de participation par rapport à la situation actuelle est plus importante que parmi celles qui disposent déjà de possibilités.

Illustration 17: souhait portant sur des possibilités de participation plus/moins importantes



Question 19: «Wieviel Partizipation von SeniorInnen wünschen Sie sich in Ihrer Organisation? / Dans quelle mesure vous souhaitez des possibilités de participation pour les seniors dans votre organisation?»

Source: organisations partenaires (n=50, enquête auprès des organisations partenaires de la a+ Swiss Platform Ageing Society 2022, calculs BASS.

L'organisation qui souhaite moins de possibilités de participation est une association de promotion de l'habitat intergénérationnel; elle indique que l'idée de l'habitat intergénérationnel nécessite une représentation de personnes de toutes les générations, mais qu'aujourd'hui, de plus en plus de personnes âgées sont actives dans l'association. Par conséquent, elle n'aspire pas à une réduction des possibilités de participation pour les personnes âgées, mais à une participation accrue des plus jeunes. Les organisations qui souhaitent **plus de possibilités de participation** qu'aujourd'hui justifient ce souhait principalement par les expériences positives faites jusqu'à présent et par l'existence d'un grand potentiel. Les fédérations font valoir que la participation des seniors est enrichissante, qu'elle est importante pour une innovation adaptée aux besoins et que des solutions optimisées pourraient être développées grâce à une meilleure compréhension de leur perspective. Dans le même temps, l'autodétermination et l'autonomie des seniors sont également intensifiées, leur expertise concrète est valorisée et leurs compétences et ressources sont mises à profit. Cela vaut tout particulièrement pour les connaissances des spécialistes à la retraite au sein d'une fédération spécialisée. Une fédération indique que les seniors sont sous-représentés lors de ses événements. Dans une autre organisation, des ressources sont désormais disponibles à cet effet et la participation du groupe cible est considérée comme un facteur de réussite important. Dans les organisations de la pratique, il est indiqué comme objectif une participation accrue des personnes concernées et le souhait de s'éloigner de prises de décision par des tiers au profit d'une autodétermination et participation. Par ailleurs, davantage de possibilités de participation devraient permettre d'atteindre un plus grand nombre de seniors dont le potentiel inutilisé devrait être mis à profit. Dans le domaine de la recherche également,

5 Conclusion

une organisation indique que la participation est une source de contentement. De plus, il est considéré que les seniors apportent une contribution précieuse grâce à leur perspective socialement pertinente et que les résultats de la recherche sont ainsi plus largement étayés. La participation permet d'améliorer la qualité et la pertinence de la recherche. Parallèlement, la diversité des seniors doit être mieux représentée et le vieillissement de la société doit être pris en compte. De plus, la mise en œuvre des résultats de la recherche doit être mieux étayée et légitimée, et la légitimité de l'unité organisationnelle doit être renforcée. D'autre part, les organisations de recherche souhaitent également contribuer à la participation des personnes âgées à la société et mentionnent de plus des raisons éthiques et morales d'ordre scientifique. Par le biais de plus de possibilités de participation, il s'agit également de concevoir la participation sous une forme plus active et d'impliquer davantage les personnes aux profils plus faibles et marginalisés. D'autres organisations souhaitent davantage de participation à l'avenir, étant donné qu'il n'existe jusqu'à présent que peu d'approches participatives, ou envisagent une participation à un projet prévu.

5 Conclusion

Dans le cadre de sa planification quadriennale 2021-2024, la a+ Swiss Platform Ageing Society s'est fixé pour objectif de promouvoir la participation des seniors au sein des organisations partenaires. Afin de se faire une première idée des possibilités de participation des personnes âgées dans les organisations affiliées à la plateforme, le bureau BASS a été chargé de réaliser une enquête sur les possibilités de participation ainsi que sur les objectifs et expériences y afférents dans les organisations partenaires. L'enquête menée montre un premier spectre de la fréquence, des formes et des objectifs de la participation de personnes âgées aux processus et aux décisions au sein d'organisations qui se penchent sur le thème de l'Ageing Society et s'engagent à promouvoir la qualité de vie de la population âgée.

Les résultats de l'enquête permettent de constater que les organisations qui disposent de possibilités de participation pour les personnes âgées sont convaincues que ces possibilités font en principe leurs preuves et qu'elles sont d'une utilité multiple au sein de l'organisation. Il ressort des différents votes sur les expériences et les bénéfices de la participation que celle-ci a le potentiel d'être un facteur important de qualité, d'efficacité et de légitimité lorsqu'il s'agit de concevoir et de mettre en œuvre des activités et des projets destinés à un public cible déterminé. Indépendamment de la façon dont les possibilités et les processus de participation sont effectivement agencés au sein des différentes organisations, de la manière dont ils sont mis en œuvre et de la qualité des processus, le rapport produit de bons arguments pour qu'une organisation du domaine de la vieillesse se penche de manière approfondie sur le thème de la participation et crée des possibilités de participation. Outre une contribution à l'autodétermination et à la participation à la discussion des seniors, la participation peut également offrir un potentiel aux organisations.

Pour cette enquête, la notion de participation a été définie sur la base d'un modèle de Wright, Block et von Unger (2010), dans lequel l'ampleur de la codécision et du pouvoir décisionnel est différenciée dans le cadre d'un classement par niveaux. Le modèle qui intègre ces différents niveaux a été utilisé pour définir le degré de participation atteint dans les organisations de la pratique partenaires de la plateforme. En conclusion, on peut retenir qu'environ la moitié des 30 fédérations et organisations de la pratique qui ont participé à l'enquête prévoient une participation au niveau «participation à la discussion et codécision». Dans l'autre moitié des fédérations et organisations de la pratique, soit aucune possibilité de participation n'est encore prévue, soit elle se limite à une «information, possibilité d'être entendu et participation à la discussion». L'évaluation de la situation concernant l'ampleur de la participation dans les départements et organisations de recherche est plus complexe. Dans la grande majorité des cas, la participation des seniors a lieu exclusivement au niveau des différents projets de recherche. Les seniors disposent de possibilités de participation au niveau de l'organisation des unités de recherche uniquement dans quelques cas isolés.

5 Conclusion

Dans le cadre des projets de recherche, la participation se limite dans la plupart des cas à «être entendu» et, au plus, à «participer à la discussion» alors que la possibilité de «co-décider» n'est prévue que dans quelques cas isolés. Là aussi, il semble qu'il existe encore un potentiel en termes de développement des possibilités de participation des seniors ou du moins qu'il serait souhaitable de se pencher sur la question de la mise à profit ou d'une meilleure exploitation de ce potentiel. Les résultats recueillis auprès de l'ensemble des fédérations et organisations affiliées à la plateforme montrent qu'il existe encore un potentiel considérable de développement de la codécision et du pouvoir décisionnel dans le cadre des processus de participation des seniors. Lors de la conception et du développement de possibilités de participation pour les seniors, il pourrait être judicieux de définir sciemment à quel niveau les seniors doivent participer afin d'organiser ensuite délibérément la participation de manière à atteindre cet objectif. Dans ce contexte, il est important de prévoir un ancrage formel, que ce soit dans les statuts, dans la formulation de la stratégie, dans les contrats de prestations ou sur d'autres supports appropriés, l'ancrage institutionnel s'étant avéré être un facteur important pour faciliter la participation.

Outre l'ancrage institutionnel, les résultats de l'enquête indiquent clairement que la création et, le cas échéant, le développement de possibilités de participation nécessitent des ressources tant financières qu'humaines, mais aussi des connaissances méthodologiques qui ne sont pas disponibles partout dans une même mesure. Dans le cadre de la promotion ciblée des processus de participation, à laquelle aspire la a+ Swiss Platform Ageing Society, il serait judicieux d'utiliser la plateforme pour développer ou échanger des connaissances méthodologiques. Une première étape pourrait consister à réunir des exemples concrets de possibilités de participation et de modes de mise en œuvre («bonnes pratiques») ainsi que des expériences et des connaissances afférentes, et d'en discuter. L'accent serait mis sur le développement d'une compréhension commune de la participation et sur l'acquisition de compétences pour la mise en œuvre de méthodes participatives.

Dans l'ensemble, le champ d'étude et les organisations partenaires affiliées à la plateforme se distinguent par une hétérogénéité très importante. Ainsi, la forme organisationnelle, la taille, la portée, le champ d'activité et l'orientation du contenu des organisations interrogées varient considérablement. Une enquête standardisée dans un champ d'investigation aussi hétérogène est limitée dans la mesure où les subtilités liées au contexte et les données spécifiques ne peuvent guère être saisies de manière à pouvoir en déduire des exemples de bonnes pratiques. Les exposés sur les objectifs, les formes et les fonctions de la participation ainsi que sur le rôle et l'utilisation des canaux de communication dans le processus de participation ne donnent donc pas une notion approfondie sous forme de différents exemples, mais une première vue d'ensemble sur des expériences pratiques importantes qui ont pu être réalisées dans le cadre des processus de participation dans le domaine de l'Ageing Society. Pour la promotion souhaitée de la pratique participative dans les organisations partenaires, il pourrait être judicieux, au regard de cette hétérogénéité, de concevoir des mesures telles que des offres d'échange de pratiques ou de réflexion sur la méthodologie participative dans des groupes présentant des formes d'organisation similaires.